



BULLETIN

POLICY

POLITIQUE

ISSUE ÉMISSION	DATE		
192	2005	05	13
	Y-A	M	D-J

What is new/changed?

Amendments have been incorporated to the following five paragraphs of Guidelines 335 – Fleet Management:

- paragraph 9.6 – inmates operating vehicles on public roads;
- paragraph 10.2 – credit card loyalty programs;
- paragraph 11.2 – disposal auctions;
- paragraph 11.3 – disposal timeframe; and
- paragraph 3.1 of Annex B – Federal Identity Program.

Why was the policy changed?

The policy amendments are being made to broaden the scope and clarify points in GL 335 to better meet the operational requirements of CSC daily operations.

How was it developed?

These amendments were developed based on responses received through the Management Control Framework and in consultation with the Policy Branch of the Corporate Development Sector, Legal Services, CORCAN and Security.

Accountability?

Institutional Heads must ensure that good risk management practices are adhered to if inmates are to operate motor vehicles.

Qu'est-ce qui est nouveau ou a été modifié?

Des modifications ont été apportées aux cinq paragraphes suivants des Lignes directrices n° 335 – Gestion du parc automobile :

- paragraphe 9.6 – détenus conduisant des véhicules sur les routes publiques;
- paragraphe 10.2 – programmes de fidélisation des cartes de crédit;
- paragraphe 11.2 – vente aux enchères publiques;
- paragraphe 11.3 – délai d'aliénation;
- paragraphe 3.1 de l'annexe B – Programme de coordination de l'image de marque.

Pourquoi la politique a-t-elle été modifiée?

Les modifications apportées visent à élargir la portée et à éclaircir certains points des LD 335, afin de mieux répondre aux exigences opérationnelles quotidiennes du SCC.

Comment la politique a-t-elle été élaborée?

On a élaboré ces modifications en tenant compte des réponses reçues via les Outils de surveillance de la gestion et les consultations menées auprès de la Direction des politiques du Secteur du développement organisationnel, des Services juridiques, de CORCAN et des responsables de la Sécurité.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

Les directeurs d'établissement doivent veiller à ce que de bonnes pratiques de gestion du risque soient suivies chaque fois qu'un détenu conduit un véhicule.

Who will be affected by the policy?

Institutional staff and inmates who operate CSC motor vehicles.

Expected cost?

No costs anticipated.

Other impacts?

None identified.

Qui sera touché par la politique?

Le personnel des établissements et les détenus qui conduisent des véhicules du SCC.

Quels coûts prévoit-on?

Aucun.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

Aucune.

CONTACT :

Ernie Hughes, Fleet Management / Parc automobile (613) 995-4837
Dan Fitzpatrick, Fleet Management / Parc automobile (613) 996-5245